

AMBITION DU PROJET « DÉVOILONS LES GÉANTS DE LA BAIE »



CONTEXTE

Un parc éolien offshore s'est installé en baie de Saint-Brieuc. C'est le premier de Bretagne. Lauréate en avril 2012 de l'appel d'offres, Ailes Marines, société détenue à 100% par l'énergéticien IBERDROLA, est en charge du développement, de la construction et de l'exploitation du parc éolien en mer, dans la zone définie par l'État français, au large des Côtes-d'Armor. Le parc éolien en mer de Saint-Brieuc est constitué de 62 éoliennes de 8 Mégawatts, d'une hauteur unitaire de 207 m et pour une puissance totale de 496 Mégawatts. La phase d'exploitation du parc a débuté en 2024 après la mise en service de l'ensemble des éoliennes. La présence de ce parc éolien offshore suscite un intérêt et des questionnement légitimes auprès des touristes et des habitants.

AMBITION DU PROJET « DÉVOILONS LES GÉANTS DE LA BAIE »

Josette Connan, Vice-Présidente de Guingamp-Paimpol

Agglomération a officialisé pour l'Agglomération le 12 décembre 2024, la signature d'une convention entre Ailes Marines et la destination Baie de Saint-Brieuc - Paimpol - Les Caps, avec les 4 vice-présidences chargées du tourisme et membres de l'entente, à savoir :

- **Laurence CORSON pour Leff Armor Communauté,**
- **Denis HAMAYON pour Saint-Brieuc Armor Agglomération**
- **Pierre LESNARD pour Lamballe Terre et Mer**
- **Josette Connan pour Guingamp-Paimpol Agglomération**

Cette convention pose les bases d'un partenariat de 5 ans puisque qu'elle durera jusqu'en novembre 2029 sous le prisme du programme IBReizh, qui définit le cadre d'intervention d'Ailes Marines sur le territoire breton en matière :

- **de développement économique et de formation,**
- **de développement touristique,**
- **d'appui à la filière pêche et aquaculture,**
- **et de protection de l'environnement et de la biodiversité.**

Le parc éolien offshore fraîchement installé au large de la baie de Saint-Brieuc est le premier de Bretagne. Ce sont désormais 62 éoliennes de la taille de la Tour Montparnasse (210 mètres) qui font partie du paysage et qui vont alimenter l'équivalent de 8 % de la consommation électrique totale en Bretagne. Ces « géants de la Baie » comme nous les surnommons, suscitent des questions légitimes pour nos habitants et nos visiteurs auxquelles nous souhaitons répondre en toute transparence et sous un angle à la fois pédagogique et ludique.

Sachons tirer profit du parc éolien pour en faire un atout touristique. Nous miserons donc sur 2 actions majeures :

- la création de quatre espaces de découverte dédiés aux énergies renouvelables qu'on appellera « Portes du Vent ». Nous avons souhaité nous appuyer sur des équipements touristiques ou muséographiques existants et complémentaires pour renforcer leur attractivité plutôt que d'en créer de nouveaux. Ces 4 lieux envisagés sont :

- Le centre Milmarin à Ploubazlanec,
- Le bureau d'information de l'office de tourisme Falaises d'Armor à Lanvollon,
- La Maison de la Baie à Hillion,
- Le bureau d'information de l'office de tourisme Cap d'Erquy-Val-André à Erquy.

Dans cette optique, un cabinet va être sélectionné à la fin de l'année afin de réaliser une étude préalable, proposer une muséographie et scénographie et analyser les coûts d'investissement et de fonctionnement. Cette étude se réalisera entre janvier et septembre 2025.

- la mise en place de 4 à 8 belvédères qui auront comme fil conducteur les énergies de l'eau, du vent et humaine, et qui devraient être aménagés de manière équilibrée entre le littoral et l'intérieur des terres. Ces belvédères pourraient avoir 3 typologies différentes :

- une table d'orientation, avec lecture du paysage, une vision panoramique ou focalisée,
- une halte abritée avec un esprit de pause contemplative,
- un caractère artistique.

Ces belvédères auront en commun un objectif de médiation,

l'utilisation des sens et seront en harmonie avec le lieu où ils seront implantés via les matériaux employés, et la description de la culture ou de l'histoire locale.

Un partenariat avec l'ENSAD (Ecole Nationale Supérieure d'Art et de Design) va être engagé via son programme post-master « Design des Mondes Littoraux » où 6 résidents fraîchement diplômés devront se pencher sur des propositions de design, avec l'appui du Conservatoire du Littoral, d'ici septembre 2025.

L'engagement dans ce projet de Guingamp-Paimpol Agglomération va permettre de dépasser les frontières administratives dans l'intérêt de nos habitants et de nos touristes, concourir à un développement économique local équilibré et à l'attractivité de nos territoires. Que cette convention puisse prouver une fois de plus notre détermination et notre envie d'aller plus loin ensemble.

Votre contact

Guingamp-Paimpol Agglomération
02 96 13 59 59
contact@guingamp-paimpol.bzh